



ENTREPRISE :

LOCALITE :

Le Octobre 2016

PETITION

A MONSIEUR YVES CARDINAL

Les salariés (es) soussignés (es) après avoir pris connaissance de la procédure disciplinaire engagée à l'encontre de Monsieur Franck PESSON, Conducteur de Travaux aux MAISONS CARDINAL et Représentant Syndical CGT au Comité d'Entreprise de l'Unité Economique et Sociale de CARDINAL EDIFICE et de la décision de l'Inspecteur du Travail vous ayant refusé l'autorisation de le licencier, exigent l'abandon de la procédure disciplinaire engagée à son encontre.

NOMS - PRENOMS	SIGNATURE	NOMS - PRENOMS	SIGNATURE

UNION SYNDICALE DE LA CONSTRUCTION BOIS ET AMEUBLEMENT CGT D'ILLE ET VILAINE

31 Boulevard du Portugal – CS 90837 – 35208 RENNES CEDEX 2

☎ : 02.99.79.21.24. - FAX : 02.99.79.82.96. Mail uscgct35@orange.fr